

FEDERATION SPORTIVE EDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277, rue Saint-Jacques – 75240 PARIS cedex 05

Tél. 01 44 41 48 55

Site UGSEL : www.ugsel.org



Ville de **flers flers** Agglo



CIRCULAIRE D'INFORMATIONS

Crédit  Mutuel



**CASAL
SPORT**



RENSEIGNEMENTS GENERAUX



Correspondance UGSEL Orne

29 rue Conté 61500 Sées

Renseignements, retour de documents : ugsel61@gmail.com

Tél : 06.07.13.77.63

En cas d'urgence, à partir du vendredi matin, appeler

Jérôme Nevoux : 06.07.13.77.63 ou Thomas Gagez : 06.72.24.39.48

ACCUEIL (passage obligatoire)

PASSAGE OBLIGATOIRE à l'accueil pour la vérification des engagements, la récupération des tickets repas et l'accueil sportif (présentation des licences encadrements et récupération des dossards - voir partie technique et sportive)

Le vendredi 13 décembre de **16h00 à 19h00** : **collège St Thomas d'Aquin, 12 rue du champ de foire 61100 FLERS**

Le samedi 14 décembre de **9h00 à 11h00** : **stade des closets, les closets 61100 FLERS**

LIEUX de la COMPETITION et ACCES

Site de compétition : stade des closets, les closets 61100 FLERS

Accueil – Vendredi 13 Décembre de 16h à 19h

Collège St Thomas D'Aquin– 12 rue du champ de foire – 61100 FLERS

Fléchage UGSEL à partir de chaque entrée de la ville

HEBERGEMENT

L'hébergement est à réserver par vos soins auprès des hôtels ou autres.

Une liste est disponible sur le site de l'UGSEL Nationale.

RESTAURATION

Diner du Vendredi soir :

Au self du Collège-St Thomas D'Aquin - 12 Rue du champ de foire - Flers (Tarif 8.00 €)

A réserver sur le questionnaire

Déjeuner du Samedi midi sur site de compétition : 3 possibilités

Repas chaud à table (tarif 9.50 €). A réserver sur le questionnaire.

Panier repas (tarif 6.10€) A réserver sur le questionnaire

Restauration rapide (sandwichs, crêpes, saucisses...).

Panier repas pour le samedi soir:

A retirer dans le barnum restauration le samedi à partir de 12h30 (Tarif 6.10 €)

A réserver sur le questionnaire

DROITS D'ENGAGEMENT

9€ par participant.

QUESTIONNAIRE

A renvoyer pour le mardi 3 décembre 2019 accompagné du règlement (chèque à l'ordre de l'UGSEL61) à
UGSEL Orne – Collège St Thomas d'Aquin BP 38 61101 Flers cedex

REMBOURSEMENT

En cas d'absence d'un ou plusieurs participants, seuls **les frais d'engagement** seront remboursés.

NOTE IMPORTANTE

Les accompagnateurs des participants (professeurs d'E.P.S, parents et autres) ainsi que les Chefs d'établissements sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hébergements, le centre de restauration ou le lieu de compétition. L'organisateur ne pourra être tenu responsable des vols éventuels. Dans le cadre du développement durable, il y aura des poubelles de tri sélectif.

PRIMES KILOMETRIQUES

La prime kilométrique versée en 2020 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02 € par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet A/R ; référence Dicoroute).

TEMPS PASTORAL

Un temps pastoral aura lieu au moment de la remise des récompenses par équipe.

RECOMPENSES

Podiums individuels après chaque course. Par équipe à 13h40 et 16h05 (Voir programme général).

SOUVENIR

Un souvenir sera offert à chaque participant.

BUVETTE

Buvette sur place : boissons froides et chaudes, friandises, crêpes, sandwiches.

CONVIVIALITE

A l'accueil du Vendredi soir, un stand de convivialité attendra les jeunes. Les adultes pourront découvrir quelques spécialités régionales.

SECURITE PARKING ET PARC.

Dans le cadre des prescriptions préfectorales sur les manifestations, l'accès au parking et l'accès au site seront réglementés sur présentation d'une accréditation : les licences UGSEL avec photo et tampon d'établissement. (merci de les porter visible dès votre arrivée)

Les licences élèves, enseignants, encadrants et accompagnateurs sont à imprimer depuis Ugselnet. Pour les encadrants et accompagnateurs (hors enseignants d'EPS intervenant d'AS) une demande de licence encadrement doit être faite par l'intermédiaire de l'espace Ugselnet du président de l'AS : attention celle-ci nécessite une validation par le comité avant de pouvoir être imprimée via le compte Ugselnet du chef d'établissement ou de l'intervenant AS.

Pour les accompagnateurs non licenciés Ugsel une fouille à l'entrée du site sera obligatoire.

3 types de parking : parking bus, parking voitures et minibus, parking officiel (accréditation à imprimer téléchargeable sur le site de l'UGSEL nationale)



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Pour toute question technique et sportive, contacter Geoffrey BRASSART, Responsable Technique des Compétitions : g-brassart@ugsel.org

ACCUEIL SPORTIF

Les dossards ne seront donnés qu'après signature du listing des participants individuels et par équipes fourni par les services nationaux et vérification des licences encadrement (avec photo et cachet de l'établissement).

La présentation de la licence reste obligatoire en chambre d'appel pour les participants.

REGLEMENTS

Se référer aux Règlements Généraux et Particuliers 2016/2020 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org

REPRESENTANTS DU BUREAU NATIONAL

Jean-Marc CHAUVETET, Bruno DIMPRE et Romain LHEMERY

REPRESENTANT DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'ANIMATION SPORTIVE

Ludovic LEONARD

REPRESENTANTS DES SERVICES NATIONAUX DE L'ANIMATION SPORTIVE

Didier CATTART, Geoffrey BRASSART, Béatrice DEL FRARI et Patricia PETIT

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.

ORGANISATION DE LA COMPETITION

- Direction de Réunion : Alain GUENZI
- Responsable Technique et Directeur de la compétition : Geoffrey BRASSART
- Adjoint au Secrétaire Général en charge de l'Animation Sportive : Didier CATTART
- Responsables du Comité d'Organisation : Jérôme NEVOUX – Ludovic LEONARD
- Responsable du Jury : Jérôme NEVOUX
- Juge arbitre général : Serge RIGOT
- Juge arbitre parcours : Anne Laure ESPERET – Jean-Louis FERLAT
- Juge arbitre départ : Olivier ROCK
- Juge arbitre arrivée : Jacques-Yves LEGRAND
- Responsable arrivée : Annie JEGOU
- Jurys : Enseignants EPS comité Orne
- Chambre d'appel : Guy MAUROUARD, Paul GUIN, Brigitte PETTOT, Béatrice BERGER-BY
- Starter : Dominique RONGEARD
- Aide Starter : Jacques NEVOUX
- Speakers: Bernard DUCREUX + Jordan STOURM
- Secrétariat : Geoffrey BRASSART, Béatrice DEL FRARI
- Délégué Anti-Dopage : Frédéric MORY
- Gestion de l'affichage sur panneaux électoraux, près du secrétariat : Brigitte LEPRINCE
- Gestion du protocole : Jérôme NEVOUX
- Chargée de communication UGSEL Nationale : Christelle GOFFENY

LICENCES

Les licences matérialisées sont imprimables par l'enseignant EPS à partir d'UGSELNET. Chaque enseignant devra imprimer les licences de ses qualifiés avant de venir au championnat national. Il prendra soin d'y ajouter la photo et l'élève et de faire tamponner celle-ci par l'établissement ([Article 7 des RG](#))

Elles sont obligatoires et vérifiées en chambre d'appel.

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

Rappel Article 9 des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

Comme pour les élèves, lors des championnats Ugsel, la licence devra être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement et fera office d'accréditation.

DOSSARDS

Les dossards seront remis aux responsables des établissements à l'accueil le vendredi soir ou le samedi matin. Les concurrents devront porter leur dossard sur la poitrine, attaché par 4 épingles. Le dossard sera composté lors du contrôle des licences à la chambre d'appel. Après le compostage, tous les concurrents devront rester dans la zone de départ.

ATTENTION : tout dossard sans étiquette, avec la mauvaise étiquette ou non composté entraînera le non-classement de son titulaire.

Tous les dossards, même des élèves abandonnant, doivent être donnés à l'arrivée.

USPORT

Il n'y a pas d'inscription à réaliser sur Usport. L'inscription sur Usport réalisée afin de participer aux compétitions qualificatives suffit.

A la date limite fixée par l'Ugsel Nationale (**vendredi 29 novembre 2019**), les qualifiés de chaque territoire seront remontés au niveau national par le Responsable Technique des Compétitions.

Pour cela, les territoires devront envoyer à g-brassart@ugsel.org, la liste des élèves qualifiés au titre de l'individuel ou du par équipes au plus tard le **jeudi 28 novembre 2019**.

Les enseignants devront sur Usport :

- Supprimer les élèves qualifiés au Championnat National mais qui ne participeront pas.
- Modifier, si besoin, les participants par équipe.

COMPOSITIONS D'EQUIPES

Il n'y a pas de formulaire sur les compositions d'équipes pour le championnat national à communiquer.

La composition des équipes devra être complétée/modifiée par les enseignants EPS sur USPORT **au plus tard 96 heures avant le début des championnats ; soit avant le mardi 10 décembre 2019 à 9h00**. Après cette date, les modifications sur Usport seront fermées. Les modifications d'équipe ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et/ou le représentant de l'UGSEL nationale que sur présentation d'un justificatif (certificat médical, convocation à un examen, cas de force majeure avec attestation du chef d'établissement).

Si cela invalide l'équipe, elles seront acceptées de droit.

Aucune modification ne sera prise en compte sur place hors du cadre des exceptions prévues par le règlement.

Article 15.2 : Dans le cas où une équipe qualifiée ne peut présenter 4 concurrents au départ, les athlètes non qualifiés à titre "individuel" pourront participer à la compétition, mais figureront "hors concours" dans le classement individuel en catégories minime, cadet(te) et junior.

TENUE

Une tenue sportive spécifique à l'activité est obligatoire.

Le port du maillot d'établissement est obligatoire. En cas d'absence de maillot d'établissement, un maillot neutre sera toléré. [Cf article 10 des RG](#).

Les athlètes d'une même équipe doivent obligatoirement avoir un maillot identique.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage.

Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir fournir l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

LA COMMISSION DES RECLAMATIONS ET LITIGES

[Cf. Règlements Généraux Article 28.3](#)

RECLAMATIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRE

[Conformément au Titre V des Règlements Généraux :](#)

[Article 28 RESERVES ET RECLAMATIONS](#)

[Article 29 SANCTIONS ET INSTANCES DISCIPLINAIRES](#)



PROGRAMME GENERAL

Vendredi 13 décembre 2019 au collège St Thomas D'Aquin FLERS

16h00 - 19h00 Accueil administratif et convivial

au collège Saint Thomas d'Aquin 12 rue du champ de foire - 61100 - FLERS

Téléphone : Directeur Départemental UGSEL Orne : Jérôme NEVOUX 06.07.13.77.63

Responsable technique des compétitions des services nationaux : Geoffrey BRASSART : 06 83 47 51 22

19h00 – 21h00 Repas au Collège saint Thomas d'Aquin, 12, rue du champ de foire – 61100- FLERS

Samedi 14 décembre 2019 au Stade des Closets FLERS

9h00 - 11h00 Accueil administratif au stade des closets – les closets - FLERS

9h00 Accueil du jury

10h30 Réunion du jury au barnum restauration

11h30 Première course

11h00 - 15h00 Repas chaud (barnum restauration).

12h30 - 15h30 Retrait des paniers repas (barnum restauration).

COURSES A PARTIR DE 11H30

HORAIRES CATEGORIES DISTANCES (en mètres)

- **11h30** Juniors Filles - 3450m
- **11h55** Benjamines Filles 2 - 1970m
- **12h15** Benjamins Garçons 2 - 2410m
- **12h35** Minimes Filles 1 - 2410m
- **12h55** Minimes Filles 2 - 2410m

- **13h15** courses cycle 3 filles
- **13h25** courses cycle 3 garçons

- **13h40** PODIUMS EQUIPES (JF-> MF2) et Temps pastoral

- **14h00** Minimes Garçons 1 - 3450m
- **14h20** Minimes Garçons 2 - 3450m
- **14h40** Cadettes - 3450m
- **15h05** Cadets - 4210m
- **15h30** Juniors Garçons- 4950m

- **16h05** PODIUMS EQUIPES (MG1 -> JG)

Les podiums individuels ont lieu à l'issue de chaque course

Parcours national cross :

Départ 100m

Arrivée 350m

Petite Boucle : PB :

ABHIJLMA = 760m

Grande Boucle Normale: GBN :

ABCDEFGHIJLMA = 1370m

Grande Boucle Longue: GBL :

ABCDEFGHIJKLMA = 1500m

Grande Boucle Courte : GBC :

ABCEFGHIJLMA = 1200m

Détail course :

11h30 Juniors Filles : 2 GBL= 3450m

11h55 Benjamins 2: 2 PB= 1970m

12h15 Benjamins 2: 1PB+1GBL=2410m

12h35 Minimes Filles 1 : 1PB+1GBL=2410m

12h55 Minimes Filles 2 : 1PB+1GBL=2410m

13h15 courses Cycle3 Filles

13h25 courses Cycle3 Garçons

13h40 PODIUMS EQUIPES (JF-> MF2)

14h00 Minimes Garçons 1 : 2GBL=3450m

14h20 Minimes Garçons 2 : 2GBL=3450m

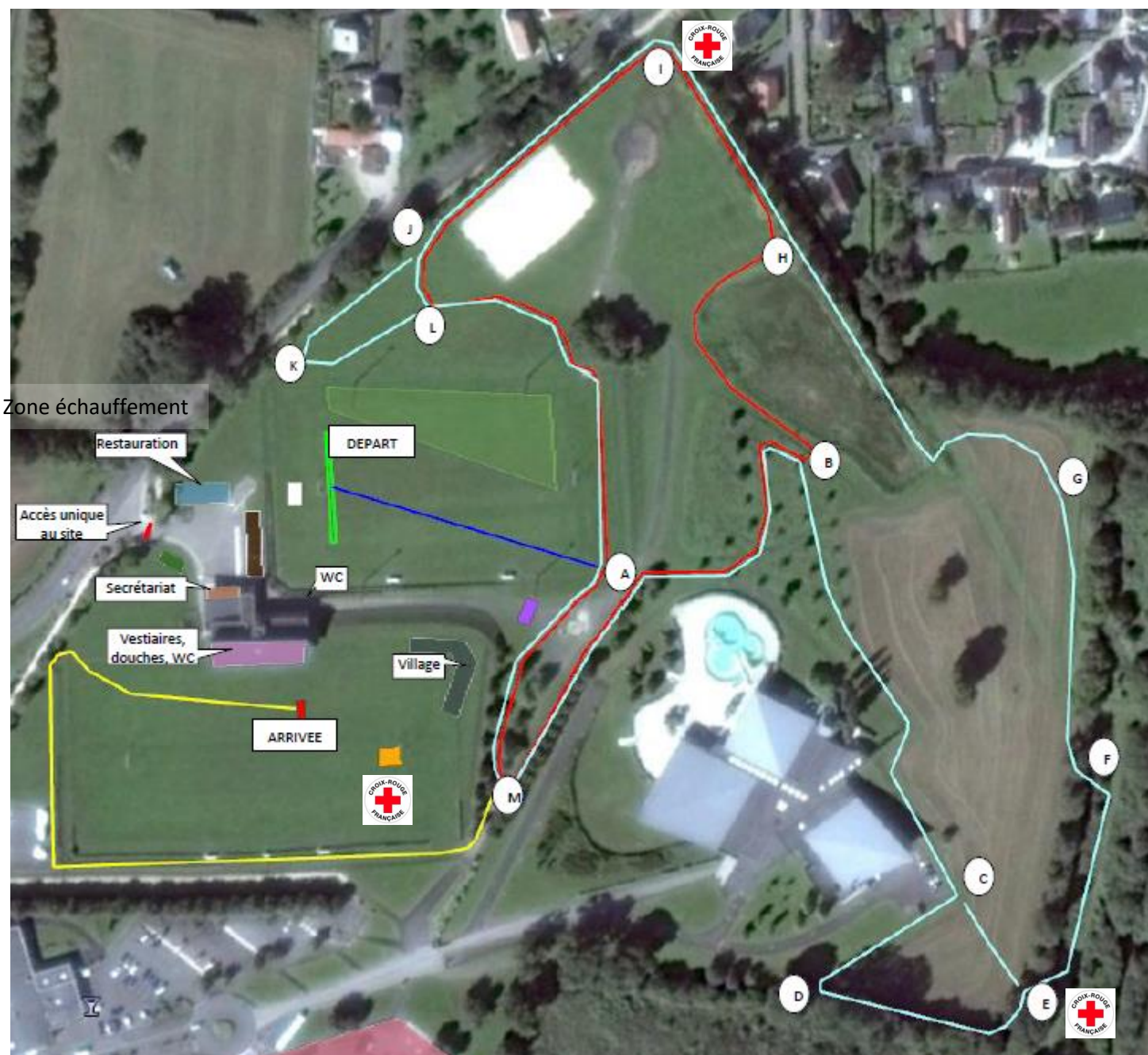
14h40 Cadettes : 2GBL=3450m

15h05 Cadets : 1PB+2GBL=4210m

15h30 Juniors Garçons: 3GBL=4950m

16h05 PODIUMS EQUIPES (MG1 -> JG)

16h30: fin du championnat





UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org